

Zeitschrift: Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari

Band: 82 (1992)

Heft: 1-2

Rubrik: Rapport d'activité et comptes 1991 de la Société suisse des traditions populaires

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rapport d'activité et comptes 1991 de la Société suisse des traditions populaires

Remarque de la Rédaction: Nous publions ici un résumé en français du rapport d'activité et des comptes 1991 de la Société suisse des traditions populaires. Les lecteurs qui désireraient le rapport et les comptes au complet en langue allemande peuvent les obtenir auprès de la Rédaction. (Sü)

Rapport d'activité

A. Généralités

Le Président, M. H. SCHNYDER, retrace la vie de la Société suisse des traditions populaires au cours de l'exercice écoulé. Il souligne que ce fut une année qui apporta de grands changements, en particulier en ce qui concerne les relations entre la Société et l'entreprise Krebs AG. Il remercie particulièrement cette maison d'édition pour la longue et fructueuse collaboration durant de nombreuses années. Le mois de septembre fut marqué par le symposium organisé à l'occasion du centième anniversaire de la naissance du professeur Karl Meuli, symposium qui fut animé par la présence de nombreux conférenciers étrangers. Le président salue encore la mémoire de Jacques Tagini, ancien membre du comité, vice-président pour la Suisse romande, membre d'honneur de la Société suisse des traditions populaires.

B. Infrastructure de recherche, commissions et groupe de travail

1. Institut suisse de folklore (secrétariat scientifique, bibliothèque, archives)

La réorganisation de l'Institut à la suite de la reprise par la Société elle-même des activités administratives qu'exerçait auparavant la maison Krebs a provoqué de grands changements pour l'Institut et pour ses collaborateurs.

2. Commissions

a) Commission scientifique

La Commission scientifique a examiné plusieurs manuscrits soumis à la Société et a surveillé l'avancement des publications en cours.

b) Curatorium de l'«Etude de la maison rurale en Suisse»

La rédaction du volume Obwald/Nidwald est achevée, l'ouvrage est sous presse et paraîtra en 1992. Des tractations ont été entreprises afin de commencer les travaux de recherche dans les deux demi-cantons d'Appenzell.

3. Groupe de travail Suisse romande

Le groupe s'est réuni à plusieurs reprises afin de tenter de trouver de quelle manière les membres de Suisse romande pourraient être davantage motivés pour les activités de la Société. Il a rédigé un questionnaire encarté dans le *Folklore suisse/Folcloro svizzero*, mais qui n'a quasiment pas eu d'écho. L'intérêt pour des activités particulières

n'étant pas manifeste en Suisse romande, le Groupe de travail Suisse romande concentrera ses activités à l'aide qu'il pourrait apporter à la Rédaction du *Folklore suisse/Folclore svizzero*.

C. Activités scientifiques

1. Congrès, conférences, excursions

a) Programme scientifique de l'Assemblée générale

L'Assemblée générale a eu lieu les 2 et 3 juin à Bad Ragaz. Le programme commença par une visite commentée de la mine de fer de Gonzen, et comporta aussi deux conférences qui remportèrent un franc succès.

b) Sections de Bâle, Berne et Zurich

Les sections régionales des trois grandes villes ont organisé pour leurs membres de nombreuses conférences et excursions sur les sujets les plus divers.

2. Projets de recherche, entreprises à long terme

a) Archives suisses des chansons populaires

Depuis le milieu de l'année, cette entreprise a un nouveau directeur: M. Justin Winkler. Il a commencé son activité en se consacrant au début du classement de la collection de M. Paul Stoecklin (1937-1956).

b) Atlas de Folklore suisse

L'index général est provisoirement achevé. Il est prévu de publier en même temps les index par thèmes et par noms de personnes.

c) Archives centrales de l'«Etude de la maison rurale en Suisse»

Les Archives centrales de l'«Etude de la maison rurale en Suisse» ont déménagé en début d'année de Bâle à Zoug, où le canton met généreusement à la disposition de la Société suisse des traditions populaires l'infrastructure nécessaire. Le catalogage et l'inventorisation de la documentation et de la bibliothèque sont exécutés en première priorité.

d) Département films

Un film consacré aux travaux en forêt dans le Prättigau a été achevé avec l'apport financier du Verein für Bündner Kulturforschung. D'une durée de 50 minutes, il peut être obtenu par l'intermédiaire du service de prêts de films de la Société. Le film vidéo VHS «Walser – les derniers Alamans», en français et en allemand, a été acheté et peut aussi être emprunté.

3. Publications

a) Revues scientifiques

– *Schweizerisches Archiv für Volkskunde / Archives suisses des traditions populaires*

Deux cahiers ont paru, dont l'un consacré aux Actes du 4^e congrès international de la Société internationale d'Ethnologie et de Folklore (SIEF), ayant pour thème «Tradition et modernité».

– *Schweizer Volkskunde*

Quatre cahiers ont été imprimés, dont deux doubles. L'aspect extérieur fut nettement amélioré, en faisant appel à une classe de graphistes-typographes de Bâle.

– *Folklore suisse*

Le *Folklore suisse / Folclore svizzero* a paru cette année sous la forme de trois numéros doubles. Une nouvelle couverture et une présentation commune aux deux bulletins de la Société ont tenté de rendre la Revue plus attrayante, ainsi que d'accentuer le fait qu'il s'agit en premier lieu des organes de la SSTP. L'introduction, au centre des

cahiers, des pages jaunes comme elles sont connues de l'autre bulletin *Schweizer Volkskunde* est aussi un essai de refléter les activités dans le domaine des traditions populaires en Suisse romande. La Rédaction a néanmoins fait la constatation qu'il est de plus en plus difficile de trouver des articles intéressants en français.

b) Publications isolées

- Collection *Altes Handwerk*, cahier 58: ALBERT SPYCHER, *Der Bronzeguss*, Bâle, 1991, 36 ill., tirage: 1100 exemplaires.
- *Rudolf Zinggeler, Ein Industrieller erwandert die Schweiz*, Photographies de 1890-1936. Textes: NIKOLAUS WYSS, Bâle, 1991, 228 p., 194 ill., tirage: 1900 exemplaires.

c) La Société a soutenu par des contributions les ouvrages suivants:

- RAINER ALSHEIMER: *Internationale Volkskundliche Bibliographie*
- LOUIS KARLEN: *Forschungen zur Rechtsarchäologie und Rechtlichen Volkskunde*

D. Remerciements

La parution des diverses collections et publications, ainsi que les travaux de recherche à long terme sont rendus possibles par le soutien de la Confédération, des Cantons ainsi que d'Institutions privées. Le Fonds national de la recherche scientifique et l'Académie suisse des sciences humaines méritent ici des remerciements tout particuliers. La SSTP tient aussi spécialement à remercier l'Office fédéral de la Culture, les départements culturels des Cantons et la Schweizerische Bundesfeier-spende pour leur soutien apporté au *Handbuch der schweizerischen Volkskultur*.

Notre Société remercie aussi le canton de Bâle-Ville pour les locaux de l'Institut qui lui sont gracieusement mis à disposition.

Enfin, que soient remerciés les nombreux donateurs qui ont soutenu les différentes sections et la bibliothèque.

Comptes 1990

<i>Publications</i>	Doit	Avoir
Schriften		12 197.70
Tradition und Wandel		1 958.—
Etude de la maison rurale en Suisse		93 711.35
Altes Handwerk		4 428.95
Beiträge zur Volkskunde		1 072.25
Atlas de Folklore suisse		15 283.75
Publications isolées		36 526.43
Subsides pour les publications		204 729.60
Schriften	27 207.55	
Etude de la maison rurale en Suisse	120.20	
Altes Handwerk	1 363.30	
Publications isolées	61 937.95	
Handbuch der schweizerischen Volkskultur	184 729.60	
Location d'entrepôt pour les livres	6 770.—	
Assurance pour l'entrepôt	2 131.50	
Publicité	884.10	
Frais d'édition	70 687.25	
	<hr/>	
	355 831.45	369 908.03
Bénéfice d'édition	14 076.58	
 <i>Société</i>		
Revue	101 237.20	
Activités, congrès	23 845.75	
Collaborations internationales	2 300.—	
Activités à long terme	37 990.65	
Infrastructure de recherche, bibliothèque	115 135.60	
Coordination, planification, relations publiques	4 673.70	
Administration	14 203.50	
Cotisations des membres, dons / abonnements		101 174.04
Subsides ASSH		148 065.40
Contributions exceptionnelles		24 423.85
Intérêts		21 181.65
	<hr/>	
	299 386.40	294 844.94
Perte de la Société		4 541.46
 Totaux		
Bénéfice d'édition	14 076.58	
Perte de la Société	— 4 541.46	
Bénéfice d'ensemble	<hr/>	
	+ 9 535.12	

Répartition

Fonds «timbres Pro Patria 1985»	14 076.58
Réserves de la SSTP	— 4 541.46
Bénéfice d'ensemble	+ 9 535.12

Bilan

	Actifs	Passifs
En caisse	450.70	
Comptes postaux	25 175.30	
Comptes bancaires	215 909.78	
Papiers-valeurs	71 000.—	
Débiteurs	7 315.90	
Actifs VRST	7 063.95	
Stock de livres	55 000.—	
Mobilier	18 452.—	
Créditeurs		86 671.50
Passifs transitoires		200.—
Correction des papiers-valeurs		7 193.—
Fonds		276 555.53
Réserves		29 747.60
	<u>400 367.63</u>	<u>400 367.63</u>

Rapport des vérificateurs des comptes

MM. Ulrich Barth et Theo Gantner ont procédé le 18 mars 1992 à la vérification des comptes de la Société suisse des traditions populaires. Ils les ont trouvés en ordre et en relèvent la bonne tenue. Ils recommandent à l'Assemblée générale d'en donner décharge au caissier et au Comité.